



Association des Croqueurs de Pommes de Provence-Alpes-Côte d'Azur Association dite « LI VIEII PERO »

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration tenue au verger de Puyricard le 07/12/2021

Présents:

Catherine Begnis, Denis Baudequin, Guy Laurent, Bernard Deidier, Michel DelleVergini, Christiane Martel, Luc Pagani, Pierre Racamond, Nicole Vautier, Yannick Bernard, Patrick Orsolini, Gilles Bruel, Antoine Pappalardo, Jean Paul Barale, Jacques Isatelle, Yannick Bernard, Robert Roehrig, Henri Dupont, Claude Testanière, Jacques Isatelle

Absents excusés

Guy Troump Georges Cossanteli Christine Dosmas **Observateurs** Valérie Salogne Serge Fratello

Bilan Financier par Henri Dupont

Le bilan financier complet vous a été envoyé. Les finances sont saines et pour le moment nous n'avons pas souffert des problèmes posés par la Covid.

Henri met en exergue le fait que nous avons des actions commerciales non déclarées ce qui est vrai. Attention, ces actions commerciales concernent tous

le types de vente, y compris la vente des arbres. Je vous joins deux scans extraits du guide des associations qui donnent certains éclaircissements sur le sujet. J'ai en parallèle questionné un cabinet fiscaliste ; En attente de réponse.

Je rappelle que nos adhérents répondent en masse lors des mises en vente diverses que nous avons organisées. Cela correspond à un besoin et cela permet d'entretenir les relations entre adhérents par ces temps difficiles. On peut tout arrêter, mais le risque sera de perdre nombre d'adhérents qui finalement sont plus consommateurs que fournisseur de main-d'œuvre. C'est le fait des jours actuels constaté dans toutes les associations.

Claude Testanière nous a proposé de dissocier les activités commerciales de celles de l'Association en créant une SARL ou autre. Le CA semble ne pas approuver.

Il convient cependant de réaliser que si les finances sont excellentes, c'est évidemment dû aux ventes, que nous vivons avec l'épée de Damoclès audessus de nos têtes avec la météo les jours des JPO.

Je vais remettre cette question à l'ordre du jour du prochain CA car il faut sérieusement réfléchir à la situation ou alors arrêter toute forme de vente (ce qui à mon avis est impossible) car je ne veux pas être dans l'illégalité. **Claude Testanière** fera une présentation lors du prochain CA sur ce sujet.

Je rappelle que certains vergers font payer leurs interventions de taille ou d'entretien de vergers extérieurs, que certains vont jusqu'à vendre des cartes postales, le cidre, des posters... Ces situations, plus ou moins légales, sont dus au fait que nous n'avons aucun support concernant la gestion financière des sites de la part du siège.

Patrick a assisté à l'AG de la CCAP et rapporte que la mairie ne voudrait plus verser des subventions aux associations qui disposent de réserves financières. Il faut donc s'attendre, un jour ou l'autre, à ce que l'on nous oppose ce genre de refus.

Les dépenses à venir sont : l'entretien du tracteur, l'entretien du Clark, l'entretien du camion, la remise en ordre du goutte à goutte verger 2, l'achat d'un container à installer derrière F. Mistral (suivant autorisation Mairie), l'achat de 3 palettes de fumier d'ovin, l'achat de 2 sacs d'engrais destiné à la pépinière (Action : Yannick Bernard), l'achat de 2 sacs d'oligoélément (action : P. Orsolini), l'achat de 2 palettes de 2 palettes de terreau (action : B. Deidier), achat de lasure destiné au sol en bois des cuisines, achat du matériel pour fermer les 2 cuisines (action : M. Del Verginie), l'achat de fil de fer pour

les nouvelles palmettes (action : B Deidier), achat d'un canon au gaz (pris environ 350€) pour chauffer la serre blanche(action : B. Deidier)

Nous avons toujours 1 tonne de corne broyée qui est toujours en attente chez Vial destinée à Marc Muller. Les calissons nous doivent de l'argent concernant cette corne broyée.

Nous avons acheté, grâce à Serge, une deuxième batterie destinée à la bineuse sarcleuse et à la débrousailleuse.

Nous avons vendu la tondeuse donnée par Christophe Ferraud.

Problème de maintenabilité du système informatique

Jacques Isatelle a pris contact avec l'expert du système informatique. Le contrat de maintenance a été signé. Une première intervention a été réalisée avec de nombreuses mises à jour (Version 7.4 en protocole Https avec procédures de sauvegarde...). Le coût de la maintenance (4 tickets d'intervention annuel) s'élève à 336€.

<u>Travaux dans le verger</u>. (Pierre Racamond, Guy Laurent, Catherine Begnis, Luc Pagani, Jean Paul Barale, Jean Luc Rebuffat)

Plantation et arrachage

Tous les arbres morts ont été arrachés. Les trous ont été désinfectés et remplis de mélange prés pour la plantation.

Il reste un amandier à arracher sur la parcelle 4.

Un accord a été donné pour replanter les arbres en stock dans la nurserie correspondant aux variétés listées dans le cahier Provençaux.

Pour ce faire, il y a une nécessité absolue d'avoir les coordonnées exactes des arbres à replanter et la variété et, si possible, repéré sur le site.

Les arbres à arracher (parce que ne faisant pas parti d'arbre de la région) doivent être repéré dans le verger. L'arrachage se fera plus tard avec si possible leur sauvegarde en vue d'une vente éventuelle.

Yannick Bernard nous demande de lui fournir rapidement la liste des arbres que nous voulons acheter.

Jean Luc Rebuffat va commencer à entreprendre la modification du goutte à goutte sur la zone 2.

Pour la zone 3, il faut encore réfléchir et commencer par palier à la non fiabilité du goutte à goutte.

Il faudra également statuer sur les vignes manquantes.

La Greffe

La priorité du mardi 14/12 sera de ramasser les greffons en bon ordre et identifiées.

Les documents pour la commande des greffons et la liste des greffons / portes greffes disponibles ont été envoyées aux adhérents.

Le planning de Pierre a été également transmis concernant les cours de greffage. J'ai, à ce jour, 11 inscriptions pour toutes les dates définies.

Cours de Taille

Ils sont, pour le moment, planifiés pour les 2 samedis 11& 18/12 si le temps le permet.

Il faut prévoir d'autre samedis en janvier et février car la demande est forte. Les dates sont à fournir par les tailleurs.

Pépinière

La commande de nouvelles variétés à des pépiniéristes professionnels risque d'être difficile (raréfaction de l'offre, météo...). Les quantités d'arbres produits par le verger sont limités faute de place disponible. Il est suggéré d'utiliser une partie de serre blanche pour stocker les arbres greffés. La serre tunnel ne semble pas être suffisante.

Cahier des fruits PACA

Les fiches fruit sont en cours de production mais l'édition est problématique en raison du conflit ouvert entre l'association et l'Union pomologique de France, éditeur des versions antérieures. Le support du siège est pour le moins étonnant nous faisant remarquer que nous avons plagié les présentations UPF ce qui n'est pas possible. Par contre, rien n'avance et nous sommes toujours en attente d'un support efficace, de conseils pour le sommaire... Le Président Jacques Marchant présentera un exemple de fiche au bureau lors du CA. A ce

sujet, il regrette que personne ne représente l'association lors de cette réunion (je ne sais s'il se rend compte de la galère que cela représente d'aller dans ce trou perdu pour nous).

Lors du dernier échange concernant le cahier il conclue par cette phrase :

« S'il est compréhensible que vous vous sentiez particulièrement impliqués et concernés par cet ouvrage, j'ai l'impression que vous voulez en faire votre affaire : est-ce que je me trompe ? »

Faudra-t-il envisager une publication autonome?

30 ans du verger

Il y a un certain nombre de propositions pour les futurs JPO. Il faut rechercher un vannier qui puise faire un atelier (un contact semble avoir été pris), un groupe folklorique, un conférencier...

Des contacts ont été pris avec les Food truck de la fête de la Tomassine.

Il y a des propositions de petits concerts, une décoration de l'extérieur de la serre blanche par Dominique Maubert (déco paysagère colorée à base de pommes) ... Il faut, sans arrêt, remettre en exergue le cahier de propositions.

Questions

Il est rappelé que, si nous en avons la possibilité, nous organiserons un repas fin juin.

Une visite de la chocolaterie de Puyricard sera organisée en janvier.

Un contact a été pris avec les établissements Darvaux qui nous accorde 10% sur toute sa production.

Une série d'actions est toujours à se distribuer :

- Les sponsors sont toujours d'actualité. Je rappelle qu'il y a plus forme de sponsoring, ce peut être des dons, une présence lors des JPO, des remises aux adhérents, la vente de leurs produits. Par exemple, nos deux banques CA et BNP pourraient être sollicités. Il faut aller les voir et sonder quel peut être leurs engagements.
- Les chocolats de Puyricard doivent être contacté.

- D'autres sociétés, sur la N7, pourraient être contactées pour participation financière, ristournes accordées aux adhérents...
- La liste des ristournes est à revoir et peut être à amender.
- Les panneaux, flags, Flammes, banderoles pour les 30 ans sont à lancer
- Le concours de Flyer à lancer rapidement

• ...

Les Croqueurs de Pommes- Section LI VIEIIL PERO: Association loi 1901, enregistrée à la Préfecture des Bouches du Rhône le 27 Juillet 1992.

<u>Siège social et adresse postale</u>: 1330 chemin de Maliverny, 13540, Puyricard. Site internet : http://croqueursdeprovence.fr/ *e-mail : patrickorso@hotmail.fr